

Samedi 15 février 2025

Rassemblement Débutants – Réserve aux archers Classique et Barebow Varois

Gymnase de la Peyroua

378, boulevard Charles de Gaulle – 83490 Le Muy

Coordonnées GPS: 43.470909, 6.554250

Horaires

Départ	Ouverture du greffe Vérification matériel	2 volées d'entraînement et début des tirs
1	12h30	13h15
2	14h30	15h15

Greffe

- Paiement de l'inscription : 4 euros (dont 1 euro reversé au Comité Départemental du Var de tir à l'arc)
- Chaque archer doit se présenter en personne.
- Présentation obligatoire de la licence 2025 avec photo ou pièce d'identité.
- Tenue sportive conforme à la réglementation FFTA.
- Contrôle du matériel par un arbitre. Les flèches devront être marquées sur les tubes.

Règlement – Déroulement des tirs

- Le tir se déroulera en 10 volées de 3 flèches.
- Un responsable de chaque club doit être présent pour l'encadrement.
- Les archers d'un même club seront regroupés sur le même départ (dans la mesure du possible).
- En fonction du nombre d'archers participants, un départ supplémentaire pourra être ajouté.
- Vous serez informé du départ qui vous aura été attribué à l'issue de la période d'inscription.

Distance de tir par catégorie

Catégories	Poussins	Jeune 3	Jeune 2	Jeune 1	Jeune AS	Expert 3	Expert 2	Expert 1
Distances	10m	15m	15m	15m	15m	15m	15m	15m
Blasons	122	122	80	60	40	80	60	40

Inscriptions

Inscription obligatoire par le formulaire présent sur le site : <http://archersdes6lances.com/>

Date limite des inscriptions : 11 février 2025 – 20h00

Résultats

Proclamation des résultats à l'issue des tirs, suivi d'un goûter